



## PV COMMISSION SPORTIVE D25 25 octobre 2023

### 1. Championnat par équipes journée 3

---

- **D25 D1 poule 1 Saint-Ferjeux 1 / Champlive 1**

Le joueur François MARGIOTTA (Saint-Ferjeux) est victime d'un malaise à son domicile demandant assistance d'un autre joueur parti le chercher jusqu'à la fin de l'intervention des secours. De ce fait, la rencontre n'a pas pu avoir lieu.

→ Rencontre reportée du 20/10 au 27/10 en accord entre les deux équipes et la Commission Sportive.

- **D25 D1 poule 2 Mamirolle 1 / Pontarlier 3**

Le joueur Philippe DURAND de Mamirolle a joué sans certificat médical.

→ Demande de fourniture du certificat médical du joueur par mail à la Commission Sportive + mise à jour fiche licence le cas échéant

- **D25 D4 poule 2 Pouilley-les-Vignes 4 / Saint-Ferjeux 2**

Saint-Ferjeux 2 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS)

- **D90 D1 poule 2 Sochaux 2 / L'Isle s/Doubs 2**

Le joueur Olivier APARICIO de Sochaux abandonne avant sa 4<sup>e</sup> partie de simple sur blessure, rapport de JA dûment rempli.

→ Perte de ses points pour sa première partie de simple non disputée contre S.FAURE (sans que celui-ci n'en bénéficie)

- **D90 D2 poule 1 Belfort 6 / Valentigney 1**

Le joueur Andres GOMEZ de Valentigney abandonne au cours de sa 3<sup>e</sup> partie de simple suite à une douleur musculaire, rapport de JA dûment rempli.

→ Perte de ses points pour sa première partie de simple non disputée contre P.BOISSET (sans que celui-ci n'en bénéficie)

- **D90 D3 poule 2 Bavans 5 / Châtenois-les-Forges 5**

Manque la signature du JA au recto de la feuille.

→ **Rappel à l'ordre : les 6 signatures doivent être apposées sur une feuille de rencontre**

- **D90 D3 poule 2 Giromagny 3 / Cravanche 3**

Une coupure de courant a empêché le démarrage de la rencontre le 20/10 à 20h30, courant non rétabli près une attente d'une heure. La rencontre n'a pu avoir lieu.

→ **Rencontre reportée du 20/10 au 29/10 à 9h en accord entre les deux équipes et la Commission Sportive.**

- **D90 D4 poule 1 Damprichard 3 / Bavans 7**

Brûlage cas B du joueur de Damprichard Vasa FIRUCKIC qui a déjà participé à 2 rencontres dans une équipe de numéro inférieur (Damprichard 1 aux journées 1 et 2)

→ **Les 2 parties gagnées par le joueur ne sont pas comptabilisées dans le score de la rencontre. Le score devient 0-18 au lieu de 2-16. Les parties individuelles sont conservées pour les points-classement des joueurs.**

→ **L'équipe de Damprichard 3 est considérée comme ayant joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois).**

- **D90 D4 poule 2 Grandvillars 3 / Maîche 3**

Maîche 3 a joué à 3 joueurs (1<sup>ère</sup> fois, RAS)

## **2. Critérium Fédéral 1er tour**

---

- **Forfaits excusés tardifs (après jeudi 12/10)**

D25 Seniors D1 : Marc VIELLE (Torpes) FEJ le 13/10 (Covid)

D25 Seniors D5 : Fabien SALVI (Champlive) FE le 13/10 (problème garde enfants)

D25 -15 ans D2 : Paul PALATICKY (Roche Besançon) FEJ le 13/10 (Covid)

D90 Seniors D1 : Jean LY (Damprichard) FE le 14/10 (panne voiture)

D90 Seniors D3 : Nadir GUELLATI (Sochaux) FE le 14/10 (raison familiale)

- **Forfaits non excusés**

D25 Seniors D5 : Frédéric PROST (Pelousey)

→ **Amende 10 €**

### 3. Demandes de report

---

La Commission Sportive donne son accord pour la demande suivante :

- **D25 D1 poule 2 J4 Pelousey 3 / Roche Besançon 12**

Rencontre reportée du 03/11 au 10/11 à la demande de Pelousey (cause vacances scolaires) avec accord des 2 équipes.

### 4. Rappels pédagogiques

---

- La présence des joueurs sur une feuille de rencontre contre exempt est comptabilisée pour le brûlage des joueurs, comme toute autre feuille de rencontre. C'est la finalité d'une feuille de rencontre contre exempt.

Article II.112.2 des règlements sportifs :

*Lorsqu'une équipe d'une association est exemptée d'une journée de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée*



**Jean-Michel HELLER**  
Commission Sportive Départementale